



Informatique : le ministre attaque les missions

Attaques contre le statut de la fonction publique, suppressions d'emplois, gel du point d'indice, disette pour les services, jour de carence, blocage des carrières, augmentation de la CSG, casse du service public,....

La coupe est pleine !!

La CGT DiSI Pays du Centre appelle à la GREVE et à participer aux manifestations le 22 mars

Le programme Action publique 2022 prévoit une réforme profonde de l'administration et de ses missions. En partant des missions, l'objectif avoué de Gérald Darmanin est de supprimer 120 000 emplois. Il y parle constamment « d'adaptation ». Mais au cœur de cette saignée, il compte s'appuyer sur l'informatique et la contractualisation.

Que l'on ne s'y trompe pas : L'informatique doit elle-même être restructurée par un appel à la contractualisation selon G.Darmanin:

« Nous pensons qu'il y a des domaines dans lesquels l'Etat doit continuer de fonctionner, mais avec davantage de recours au contrat. Prenons le cas des informaticiens. A Bercy, nous avons besoin de compétences très pointues en matière d'algorithmes et de « datamining » pour renforcer nos moyens antifraude fiscale. Il faut surmonter les blocages. » (Les Echos).

Quels blocages ? Les plus grands chantiers informatiques ont été réalisés en interne avec des informaticiens appartenant à la DGFIP. Cela a permis la mise en œuvre d'une double expertise : la connaissance informatique adossée à la connaissance métier liée à la DGFIP.

C'est précisément lorsque des appels à des sociétés extérieures ont été effectués que les blocages les plus visibles mais aussi les plus graves ont été observés. On rappellera le déploiement du logiciel

« Louvois » au ministère de la Défense qui calculait des payes des personnels à 0 euro.

La volonté du ministre est de s'appuyer pleinement sur la contractualisation, notamment en informatique : *« J'ai rencontré [...] un informaticien qui est venu dans le service public pour porter le projet informatique de l'hôpital de Reims.[...] Je lui ai demandé s'il était titulaire, il m'a répondu que non.[...] Il y a près de 20% de contractuels comme lui dans la fonction publique » (L'Obs)*



À travers les propos de G. Darmanin, se fait jour une volonté toujours plus affirmée d'introduire une rémunération au mérite (le terme est employé plusieurs fois) et une mobilité forcée. Nul doute qu'il s'agit là de leviers supplémentaires pour

s'attaquer aux fonctionnaires et à leur statut, en informatique comme ailleurs.

Au sein de la DGFIP, où sont concentrés près de 5000 informaticiens, le taux de contractuels est bien moindre car la mission a gardé un réel pouvoir attractif grâce aux qualifications garanties également d'un véritable savoir-faire. Il s'agit bien de cette expertise doublée d'une vraie valorisation du travail qui a permis la naissance d'une informatique pérenne au service de toutes les missions de la DGFIP. Le ministre montre qu'elle est aujourd'hui en danger.

Gérald Darmanin désire bien modifier toutes les règles de la fonction publique : différenciation salariale, contractualisation, mobilité forcée et départs volontaires sont les moyens imaginés pour s'attaquer à toute la

Fonction Publique y compris l'informatique, alors même qu'elle est le signe visible d'une mission à succès au sein de la DGFIP.

La CGT Finances Publiques réclame le maintien des missions régaliennes de l'Etat dont l'informatique constitue un des rouages, ce qui implique l'abandon de toutes les « pistes » du gouvernement Macron-Darmanin.

Ces missions doivent être effectuées par des personnels bien payés mais s'inscrivant également pleinement dans le service public défini par son statut (statut des fonctionnaires – titres 1 et 2 -, statuts particuliers des agents des Finances Publiques, et qualifications informatiques définies par les décrets de 1971), seul garant du bon fonctionnement de l'Etat.

Quelques exemples concrets dans les DiSI : Liquidation de la filière EDITIQUE de la filière GP, PRIVATISATION de la mission indexation fidji/stock, déploiement du PAR et fermeture de plateaux d'AT...

À la DiSI Pays du Centre, le 22 mars, disons STOP tous ensemble !

C'est maintenant qu'il faut **AGIR** pour gagner sur l'emploi, sur nos salaires, nos conditions de travail, nos garanties individuelles et collectives, pour obtenir des moyens budgétaires pour mener à bien nos missions de service public.



ENCORE UN MIRACLE DE MACRON!

**Alors marchons
Le 22 mars
Tous en manif !**

**Rien n'est inéluctable, d'autres choix sont possibles !
Pour le service public, toutes et Tous en grève le 22 mars!**